



# FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipementcgt.fr](http://www.equipementcgt.fr)

Montreuil, le 25 octobre 2017

Monsieur Jacques MEZARD  
Ministre de la Cohésion des territoires  
72 rue de Varenne  
75007 PARIS

## **Objet : CEREMA, IGN, Météo-France (établissements du programme 159)**

Monsieur le ministre,

Lors du CTM budgétaire du 28 septembre nous vous avons notamment fait part de la gravité des situations au CEREMA, à l'IGN et à Météo France. Le projet de supprimer 233 emplois en 2018 dans ces trois établissements publics relevant du programme 159, faisant suite aux 218 suppressions de 2017, se poursuivrait chaque année jusqu'en 2022. Nous n'acceptons pas ce qu'il faut qualifier de plans sociaux, faisant fi des personnels, des compétences comme des possibilités d'assurer des missions de service public d'expertise, de recherche, d'informations ou de vigilance, indispensables aux enjeux des missions publiques.

Au CEREMA, le président du Conseil d'administration a démissionné lors de la réunion du CA tenue le 4 octobre. Les personnels de l'ensemble des sites se mobilisent contre la suppression des activités et emplois des sites d'Ile-de-France (180 emplois), annoncée il y a quelques jours par le directeur général. Les capacités à répondre aux demandes des collectivités territoriales se trouvent amputées comme jamais depuis la création en 2014 de l'établissement par fusion des 8 CETE et de trois services techniques centraux de l'Etat. Le quotidien et l'avenir du CEREMA sont d'autant plus en cause depuis la mention, sans autre précision, d'un transfert ou partage de tâches lié au projet d'une nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires. Mention faite par votre directeur adjoint de cabinet lors d'une audience du 12 octobre sur le CEREMA ou par son directeur général lors du Comité Technique du 19 octobre.

S'agissant de Météo-France, lors d'une audience tenue aussi le 12 octobre votre directeur adjoint de cabinet a également assuré qu'il n'avait pas de mandat à ce stade pour envisager une inflexion aux suppressions d'emplois prévues de 2018 à 2022 (environ 500 à Météo-France). Que ce soit à très court terme le financement de la mise à niveau du super calculateur, l'unicité de la vigilance météo, ou bien l'avenir de Météo-France, le renvoi à l'exercice Action Publique 2022 ne fait sens qu'avec les mots abandon de missions, destruction de compétences publiques. La baisse des effectifs a déjà fait trop de dégâts en matière de présence territoriale (réunions de plus en plus difficiles à tenir avec les acteurs locaux), de suivi climatologique, de développement informatique (alors que la direction elle-même pousse à l'automatisation).

Comment poursuivre cette baisse forcenée sans étudier de façon objective l'apport concret de l'établissement pour la société ? La proposition d'une étude socio-économique sur l'apport des services météorologiques a certes reçu un accueil favorable, mais uniquement de principe, car cette action n'a ni porteur (nécessité d'indépendance reconnue) ni financement à ce jour. Nous vous demandons de diligenter cette étude sans délai.

L'IGN affronte également une situation critique d'effectifs, de moyens et de ressources pour répondre aux besoins permanents et nouveaux d'informations géographiques et forestières de qualité, depuis la fusion de l'IGN et de l'IFN. Les restructurations envisagées, l'abandon d'activités sur le seul critère d'économie de dépenses publiques, la poursuite et le cumul des réductions d'effectifs, créent une incertitude majeure pour les personnels et vont détruire des compétences précieuses.

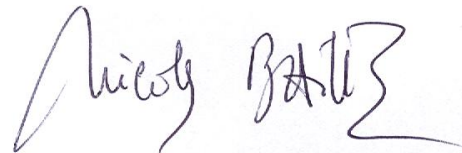
Avec des spécificités par établissement, est bien en cause l'ancrage territorial des trois établissements CEREMA, IGN, Météo-France. La pérennité des missions prévues par la loi et les décrets fixant les compétences de chaque établissement se voit directement remise en question. Les organisations syndicales sont invitées par chaque direction générale à accompagner les abandons d'activités, les réductions d'effectifs. Les conclusions du comité d'experts CAP 2022 ou celles demandées à chaque ministère tutelle des EP au titre AP 2022 demandées par le Premier ministre pour les mois à venir ne sont pas connues, mais tout est déjà décidé !

Nous vous alertons sur les conséquences vécues pour les personnels de chacun des trois établissements : leur présent et leur avenir menacés. Avez-vous l'intention de leur donner le sens des niveaux de suppressions d'emplois 2018-2022 pour leur établissement ?

Nous vous demandons de proposer les moyens nécessaires, en effectifs et subventions de charge de service public, à la pérennité des activités du CEREMA, de l'IGN et de Météo-France au service des besoins des territoires et des politiques publiques en matière de transition écologique, mobilité durable et de cohésion des territoires.

Veuillez recevoir, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général de la FNEE-CGT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas BAILLE', with a stylized flourish at the end.

Nicolas BAILLE